

COLLOQUE ANNUEL  
DE LA SOCIÉTÉ PIERRE-JOSEPH PROUDHON

Organisé par le CERReV

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016 – 9H/17H**

Amphi de la MRSH, Campus 1, Université de Caen Normandie



PROUDHON  
et l'autonomie du social



Contact : [cerrev@unicaen.fr](mailto:cerrev@unicaen.fr)

## ARGUMENT

Dans ses *Carnets* de 1852, Proudhon confiait : "Je fais de la politique pour la TUER. EN FINIR AVEC LA POLITIQUE." Cette confession résume, sur un ton particulièrement polémique, sa critique bien connue du gouvernementalisme, comme si le mépris de la politique constituait le commencement de la sagesse sociale.

Pour autant cette volonté d'en finir avec le « préjugé gouvernemental » ne saurait être réduit à une injonction purement négative à abolir tous les pouvoirs. Elle est aussi une invitation à faire droit à une « constitution de la société » qui n'aurait plus pour fondement la hiérarchie des pouvoirs politiques mais la libre organisation des forces économiques et sociales. Comme si la société pouvait et devait s'instituer non plus à partir de l'hétéronomie (du) politique mais de l'autonomie du social, de cette garantie mutuelle de la liberté de tous par tous qui permet, au contraire, de se passer de tout gouvernement.

Par ce geste radical, Proudhon peut ainsi être interprété, indissociablement, comme un pionnier de l'anarchisme mais aussi de la sociologie. En effet, une telle science ne repose-t-elle pas sur l'affirmation d'une irréductibilité, voire d'une autosuffisance du social ? Ne suppose-t-elle pas de détrôner la philosophie politique dans son ambition, depuis les Anciens, de constituer « la » science de la société, pour mieux affirmer la primauté de la « constitution sociale » sur la « constitution politique » ?

Dans *Les Confessions d'un révolutionnaire*, écrites, comme le rappelle Pierre Ansart « dans une sorte de colère au lendemain de l'échec d'une révolution sociale espérée », Proudhon précise en effet :

*« Je distingue en toute société deux espèces de constitutions : l'une que j'appelle la constitution SOCIALE, l'autre qui est la constitution POLITIQUE ; la première, intime à l'humanité, libérée, nécessaire, et dont le développement consiste surtout à affaiblir et écarter peu à peu la seconde, essentiellement factice, restrictive et transitoire. La constitution sociale n'est autre chose que l'équilibre des intérêts fondé sur le libre contrat et l'organisation des forces économiques qui sont, en général : le Travail, la Division du travail, la Force collective, la Concurrence, le Commerce, la Monnaie, le Crédit, la Propriété, l'Égalité dans les transactions, la Réciprocité des garanties, etc. La constitution politique a pour principe l'AUTORITE, ses formes sont : la Distinction des classes, la Séparation des pouvoirs, la Centralisation administrative, la Hiérarchie (...). Ces deux constitutions (...) sont de nature absolument diverse et même incompatible »*

C'est dans cet esprit que ce colloque se proposait d'interroger en premier lieu le Proudhon sociologue, théoricien du « social ». Il s'agira non seulement de clarifier et d'actualiser cette opposition entre constitution politique et constitution sociale, mais aussi d'approfondir sa conception de l'autonomie du social en se demandant sur quoi celle-ci peut être fondée.

En second lieu, ce colloque discutera du Proudhon libertaire, en montrant en quoi cette thèse de l'autonomie du social ouvre à une intelligence renouvelée de pratiques militantes, passée et présente, qu'il s'agisse de l'éducation populaire, de la thématique du « commun », de l'engagement associatif et des initiatives contemporaines de l'économie solidaire.

## PROGRAMME

### ***Matinée : modérateur Philippe Chaniel***

---

- 9h45 : Accueil des participants  
10h : *Présentation du colloque* – Philippe Chaniel  
10h 15 : *Penser les communs avec Proudhon ?*  
Christian Laval  
10h45 : Discussion  
11h 05: *Le fédéralisme proudhonien et l'autonomie du social,*  
Jorge Cagiao y Conde  
11h 35 : Discussion  
11h55 : *La contre-utopie d'un socialisme par le peuple,*  
Thierry Menuelle  
12h25 : Discussion  
  
12h45 - 14h30 : Déjeuner

### ***Après-midi : modérateur Stéphane Corbin***

---

- 14h30 : *L'autonomie du social dans l'éducation populaire libertaire*  
Irène Péreira  
15h00 : Discussion  
15h 20 : *La question de l'autonomie du social dans l'économie solidaire*  
Laurent Gardin  
15h 50 : Discussion  
16h10 : *Engagement éthique dans les relations, auto-organisation entre égaux et confrontation avec le monde : Proudhon et les anarchistes aujourd'hui.*  
Julien Vignet  
16h 40 : Discussion  
  
17h : Fin du colloque

## « Proudhon et l'autonomie du social »

*Colloque annuel de la société Pierre-Joseph Proudhon, organisé par le CERReV*

**Samedi 10 Décembre 2016 - 9h30 à 17h**

Amphi de la MRSH (près de l'Amphi Tocqueville, derrière le parking de la MRSH),  
Campus 1, Université de Caen Normandie

Entrée gratuite. Pour plus d'information : [cerrev@unicaen.fr](mailto:cerrev@unicaen.fr)